Le 22 juillet 1994

N°219

FICHE

OBJET : Situation au Rwanda – Disparition de deux sous-officiers de gendarmerie et d'une épouse.

Cinq sous-officiers et quatre officiers de gendarmerie participaient à des missions d'assistance militaire technique auprès de la gendarmerie du Rwanda.

L'adjudant—chef DIDOT Alain et son épouse, ainsi que l'adjudant—chef MAIER René qui se trouvaient dans une zone où se déroulaient des combats, sont portés disparus. Les familles des autres militaires de la gendarmerie ont pu être évacuées.

Les corps de l'adjudant-chef Alain DIDOT, de son épouse et de l'adjudant-chef René MAIER ont été retrouvés le mardi 12 avril à Kigali (Rwanda) dans la cour de la demeure des époux DIDOT.

Les déponilles mortelles ont été transportées à Bangui le 13 avril, d'où un appareil de l'armée de l'air les a rapatriées en France le 14 avril. Une cérémonie militaire a été organisée lors de l'arrivée à l'aéroport du Bourget le jeudi 14 avril 1994, vers 21 heures.

Les officiers de gendarmerie présents à Kigali ont recueilli les renseignements suivants :

- le 8 avril 1994 vers 16 heures à Kigali, commune de Kakyiru, l'adjudant-chef DIDOT Alain et son épouse ont été tués par balles par des éléments non identifiés, selon des témoignages émanant de réfugiés rwandais. Les auteurs ne peuvent être identifiés.
- selon des informations concordantes, l'adjudant-chef DIDOT et son épouse ont été assassinés le 8 avril dans l'après-midi. Cinq rwandais qui se sont présentés à l'hôtel Méridien ont indiqué qu'ils étaient réfugiés chez M. et Mme DIDOT lorsque des soldats du "F.P.R." sont entrés, les out faits sortir et ont abattu les DIDOT.

Un ressortissant allemand aurait été informé par le chef de l'assistance militaire allemande, voisin des DIDOT, des mêmes faits. Il n'a pas vu les assaillants et attribuait le meurtre à des militaires rwandais, en représailles de la protection accordée à des Tutsi. Cette version semble incompatible avec le fait que les cinq rwandais aient pu sortir du domicile des DIDOT et gagner le Méridien. La situation sur le terrain n'a permis aucune vérification.